citer cette autorisation et on la leur refuse parfois.

BRENEZ défend sa proposition. Dans une autre circonstance, le Ministre du Travail, à qui l'autorisation de descendre dans un charbonnage après une catastrophe était demandée par le député mineur, répondit qu'il n'avait rien à voir, le charbonnage étant une propriété privée.

Ce que l'on craint c'est que l'on ne prenne des précautions en apprenant qu'une enquête va avoir lieu. Mais ces précautions sont prises depuis samedi et déjà les portions ont visité les familles des victimes.

Faire la demande verbalement au patron, je vous en défie, car nous ne pourrons aborder le patron, tandis que notre lettre lui parviendra. Et s'il refuse nous aurons le droit de dire au Parlement qu'on craint la lumière.

MAROLLE combat la proposition de Brenez. Il estime que l'enquête doit surtout porter sur l'interrogatoire des travailleurs, car dans le fond, on a du prendre ses précautions pour faire disparaître les traces du coup de mine, s'il y en a eu un.

BRENEZ persiste à dire qu'il faut descendre dans le fond pour vérifier l'exactitude des déclarations qui lui ont été faites par des ouvriers qui travaillaient dans le charbonnage sinistré.

Il signale que depuis un certain temps les bouteflu du Grand-Buisson n'ont plus de lampe David et ne sauraient par conséquent constater l'existence du grisou.

La proposition de Brenez mise aux voix est *adoptée* à l'unanimité moins 3 voix.

LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le citoyen DUFRASNE constate que la catastrophe du Grand-Buisson donne plus d'actualité encore à la question de la responsabilité en cas d'accident de travail.

La loi devrait être votée depuis longtemps et la loi sur l'inspection des mines devrait être revisée.

Dufrasne dépose Fordre du jour suivant qui est voté à l'unanimité :

« Le Congrès national des mineurs, réuni à Charleroi le 20 avril 1901,

» Considérant que par les catastrophes et les nombreux accidents dont sont victimes les ouvriers et leurs familles.

» Considérant que la population ouvrière souffre constamment du défaut de législation ouvrière sur la question relative aux accidents du travail.

» Regrette les retards apportés à la discussion d'une loi sur la matière.

» Émet le vœu de voir les Chambres s'occuper dans le plus bref délai, d'une loi sur la responsabilité civile en matière d'accident.

» Le Congrès émet également le vœu de voir la législature réviser la loi relative à l'inspection ouvrière des mines dans le sens de la nomination des délégués des mines par le suffrage universel. »

LA QUESTION DES SALAIRES

Les délégués des différents bassins ont signalé l'existence de stocks importants dans les bassins du Centre, de Liège et du Charleroi. Dans le Borinage, il n'y a guère que des stocks de coke, mais ils sont importants.

La baisse des salaires est générale et est en moyenne de 15 %, mais elle atteint 20 % pour quelques charbonnages.

Les délégués estiment que la formation des stocks va amener une nouvelle baisse de salaires et facilitera la résistance des patrons si on tente une grève dans le but de protester contre les diminutions de salaires. Il y a unanimité parmi les délégués pour déclarer que l'on doit empêcher la formation de stocks, mais, sur les moyens d'y obvier, les avis sont partagés.

Cinq moyens sont préconisés :

1. Chômage dans tous les charbonnages le lundi ou un jeudi sur deux, suivant la nécessité ;
2. Réduction des heures de travail ;
3. Exploitation des petites couches, qui, pendant la période de prospérité qu'on vient de traverser, ont été laissées de côté, les directeurs faisant exploiter les fortes veines afin d'abattre du charbon en grande quantité ;
4. Interdiction à tout ouvrier, les ouvriers pendant des heures supplémentaires ;
5. Suppression du travail à l'entreprise.

Après une longue discussion à laquelle prennent part notamment les délégués mineurs Brenez, Marolle et Mansart, le Congrès adopte l'ordre du jour suivant présenté par le citoyen Lombard, délégué de la Fédération des mineurs de Charleroi.

« Le Congrès,

» Considérant que les rapports des délégués des quatre bassins accusent des diminutions de salaires très sensibles, et nullement en rapport avec la baisse momentanée des prix de vente ;

» Considérant la tactique des patrons de profiter du ralentissement des demandes de charbon pour congédier un grand nombre d'ouvriers qui ne peuvent plus se replacer ailleurs à cause probablement du mot d'ordre donné ;

» Considérant que par suite du travail aux pièces, où le bas prix est un appât mortifère, l'ouvrier est fatalement entraîné à surproduire.

» Décide :

» 1. Une vigoureuse campagne sera entreprise pour une réduction des heures de travail à bref délai et contre le travail aux pièces ;

» 2. Le Congrès sera organisé en cas de formation de stocks, soit d'un jour par semaine, par quinzaine ou par mois, suivant les besoins de la consommation ;

» 3. Les syndicats se mettront immédiatement en pourparlers avec les patrons sur cette question et donneront connaissance du résultat de leurs démarches endéans le mois à leur fédération respective ;

Charge le comité national de fixer les jours de chômage et la date du point de départ. »

La question de chômage hebdomadaire, dans le but d'éviter la surproduction, sera l'objet d'une discussion au Congrès international qui se tiendra le mois prochain à Paris.

CINQ ENFANTS assassinés par leur père

REVELATION D'UN ANCIEN CRIME

Paris, 29 avril. — A un de nos confrères, Mme Destas, la belle-sœur de Brière, chez qui demeure la petite Germaine Vaïsse, paraît, en faire une déclaration sensationnelle. Elle se serait exprimée en ces termes :

« Cette histoire de lettres où Brière aurait réclamé le retour de Germaine à Coracez est complètement fausse. Germaine a écrit seulement deux lettres insignifiantes à son père et à sa sœur Livia. Il n'a jamais été question qu'elle retournerait là-bas.

» On prétend qu'on a encore trouvé, dans la chambre de Flora, une lettre de Germaine annonçant qu'elle ne pourrait pas venir. C'est faux, et, si la lettre existe, elle a été fabriquée. »

Mme Destas ajoute :

« La raison était à ma belle-sœur. Elle y avait été élevée. Sa mère y était morte, et un drame s'y était déjà passé autrefois.

» La grand'mère des enfants assassinés a été étranglée et est morte quelques jours après sans qu'on pût savoir quel était son meurtrier. Ma belle-sœur disait toujours à sa mère :

» — C'est « parrain » qui l'a étranglée. Je l'ai vu.

» Mais la mère de Mme Brière n'avait pas voulu porter plainte. Cet homme a quitté le pays depuis vingt ans. Qui sait si, pour se venger, il n'y serait pas revenu, et ne serait pas le meurtrier des enfants, comme il avait été celui de la grand'mère ? »

L'ACTION SOCIALISTE EN SUÈDE

Copenhague, 29 avril. — La Chambre des députés suédoise a discuté la proposition du député socialiste Hjalmar Branting, tendant à l'introduction du suffrage universel et du système proportionnel aux élections communales.

Après une assez longue discussion, la majorité de la Chambre, bien que n'acceptant pas la proposition Branting, s'est toutefois prononcée pour la révision de la loi électorale actuelle. C'est la deuxième fois, depuis trois ans, que la Chambre des députés se prononce en faveur de la revision mais son vote s'est heurté et se heurtera certainement encore une fois à l'opposition irréductible de la Chambre Haute qui veut, coûte que coûte, maintenir le système en vigueur.

Ce système est, en effet, trop commode pour les classes dirigeantes et riches. Non seulement la masse des citoyens est privée du droit de vote, y a des inégalités révoltantes dues à un genre de vote plural à côté duquel le vote plural belge n'est qu'un jeu d'enfant.

Dans le système suédois, le nombre des voix dont dispose un électeur varie d'après la classe censitaire dont il fait partie, et dans la classe censitaire la plus élevée, chaque électeur dispose à lui seul de *cent voix*.

Grâce à son énergie et à sa persévérante ténacité, le parti socialiste mettra fin à ces abus par trop manifestes.

Assassins anthropophages

Sydney, 29 avril. — Un millionnaire allemand, M. Mencke, et son secrétaire, voyageant à bord d'un yacht, ont été assassinés par les indigènes de l'île de la Nouvelle-Bretagne qui ont ensuite dévoré le corps du secrétaire.

LE REFERENDUM des Mineurs

Dimanche dernier 28 avril, a eu lieu le referendum des mineurs prescrit par le Congrès tenu à Lens le 11 de ce mois.

Le Congrès avait pris la résolution suivante :

Le Congrès général des mineurs de France décide :

— « Le gouvernement est invité à faire cesser immédiatement le conflit qui existe actuellement à Monceau-les-Mines. Un roulement sera établi, si l'état de la mine ne permet pas la reprise de tous les ouvriers. Un délai de quinze jours, jusqu'au 1er mai, est accordé au gouvernement pour aboutir. Passé ce délai, la grève générale des mineurs de France sera décrétée. »

A cette résolution, le correctif suivant fut ajouté :

— « Le Congrès décide que la grève générale ne pourra être décrétée que si dans un délai de quinze jours tous les mineurs de France ayant été consultés par voie de referendum, la majorité y est favorable. Le vote aura lieu sous enveloppe cachetée, le 28 avril. »

Le referendum a eu lieu. Nous en avons donné, hier, les résultats partiels. D'après nos derniers renseignements, voici quelle en serait la totalisation :

INSCRITS (environ)	162.000
SUFFRAGES EXPRIMÉS	51.000
Pour la grève	25.920
Contre la grève	15.226
Divers et nuls	9.854

Les résultats du bassin de la Loire ne sont pas encore connus ; on n'a pas voté dans le bassin du Nord et dans quelques concessions secondaires ; mais, sous ces réserves, on peut, cependant, évaluer à près de *cent mille*, le nombre des abstentionnistes. Or, en vertu d'une autre décision du Congrès de Lens, les abstentionnistes étant considérés comme se ralliant à l'avis exprimé par la majorité des votants, la grève générale est donc votée en principe.

Il ne nous appartient pas de discuter, ici, l'incorporation des abstentionnistes à la majorité des votants. Mais nous pouvons exprimer un regret....

Comment, sur une question si grave que celle qui était posée devant le prolétariat minier ; comment, sur une question qui concerne toute la production nationale et toute la vie ouvrière, comment est-il possible que, sur cette question capitale, il se soit manifesté une telle indifférence que nous ayons à enregistrer l'abstention de plus des deux tiers des intéressés ?

La presse bourgeoise vaticine, à colonnes débordantes, sur ce fait, et elle en triomphe aisément.

— C'est donc, dit-elle, que les mineurs, en général, ne se passionnent nullement pour la cause de leurs frères *mineurs*.

Nous qui connaissons l'esprit de solidarité du prolétariat noir, nous protestons contre cette appréciation, mais il nous faut bien reconnaître, cependant, qu'elle a quelque apparence de fondement.

D'autre part, la question passait Monceau.

Il s'agissait aussi de savoir si la corporation des mineurs, qui est une des mieux organisées, était susceptible d'une mobilisation immédiate et il eût été souhaitable, dès lors, que les électeurs convoqués fussent au moins l'effort d'exprimer leur opinion.

Même en repoussant toute idée de grève générale, ils auraient donné, par le seul entassement de leurs bulletins, à la bourgeoisie apeurée et anxieuse, le spectacle d'une force consciente et redoutable !

Au contraire, en semblant se désintéresser du scrutin, ils ont permis à leurs adversaires de classe de reprendre espoir et ils ont mis un très grand embarras leur Fédération Nationale.

En effet, c'est à la Fédération qu'il appartient maintenant de prononcer.

S'autorisera-t-elle de la résolution de Lens, incorporant les abstentionnistes à la majorité des votants, pour lancer le redoutable *alea jacta est*, c'est-à-dire pour proclamer la grève générale ?

Nous l'ignorons. Mais, quoi qu'elle décide, nous affirmons à nouveau, que nous nous inclinerons, résolus, devant sa sentence, dût une déclaration de guerre insuffisamment préparée, amener une défaite.

G. SIAUVE-EVAUSY.

Voici les renseignements complémentaires que nous recevons de nos correspondants spéciaux.

Résultats divers

Dans le bassin de Saint-Eloy

Clermont-Ferrand, 29 avril.

SYNDICAT DE SAINT-ELOY

Inscrits : 1,203. — Votants : 725

Pour la grève générale	697
Contre	27

SYNDICAT DE LA BOUBLE

Inscrits : 206. — Votants : 184

Pour la grève générale	173
Contre	11

Voici les résultats du referendum sur la grève générale dans la région :

Syndicat de la Combelle, 241 oui, 6 non.
Syndicat de Brassac-les-Mines, 195 oui, 1 non.
Syndicat de Charbonnier, 87 oui, 1 non.
Syndicat de Messeix, 167 oui, 6 non.

Presque partout on compte 40 % d'abstentions.

A LA GRAND'COMBE

La Grand'Combe, 29 avril. — Les mineurs de la Compagnie de la Grand'Combe se sont complètement désintéressés du referendum sur la grève générale.

Aucun d'eux ne s'est présenté pour voter.

AU CREUSOT

Le Creusot, 29 avril. — Les mineurs du Creusot n'ont pas voté.

Le résultat du referendum à Monceau n'est pas encore connu à la direction de l'usine.

AUX MINES D'ALBI

Albi, 29 avril. — Voici les résultats complets sur le referendum pour les mines d'Albi :

Inscrits : 1,110. — Votants : 496

Pour la grève	448
Contre	42
Bulletins blancs ou nuls	6
Abstentions	638

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Nouveaux résultats

Nous avons donné hier les résultats des principales communes du bassin houiller du Pas-de-Calais.

Voici les résultats d'autres communes qui nous parviennent aujourd'hui de nos correspondants particuliers :

COMMUNES	Votants	Pour la grève	Contre la grève
ALLOUAGNE	209	48	160
AMES	45	7	38
ANNEZIN et environs	225	98	127
BOURECQ	32	3	29
BILLY-BERCLAU	188	30	158
BAUVIN	275	48	225
BARLIN	374	137	236
BURBURE	349	39	301
CALONNE-RICOUART	71	36	35
CAUCHY	136	34	102
CAMBLAIN-CHATELAIN	102	27	75
DIVION	41	4	37
ECQUEDECQUES	38	2	36
FLAMINGHEM	»	8	59
GIVENCHY-LES-LA BASSÉE	20	6	14
GOSNAY et FOUQUEREUIL	175	47	128
HOUDAIN	36	6	30
HERSIN-COUPIGNY	326	126	200
LORGIES	56	17	39
LILLERS	166	45	120
LAPUGNOY	»	»	»
LOZINGHEM	78	36	42
MARLES	224	98	123
MEURCHIN	173	30	143
PROVINS	135	10	125
FERNES	79	19	60
PONT-A-VENDIN (Pas de vot.)	»	»	»
RUITZ	17	2	15
BIMBERT	»	34	145
ST-POL et environs	57	3	54
VERQUIGNEUL	91	57	34
VERQUIN	70	3	67

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Dans le Pas-de-Calais

Les résultats que nous avons publiés hier, additionnés à ceux ci-dessus, donnent au total :

Pour la grève	6.747
Contre	12.117

Réunion du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

Lens, 29 avril. — Le Conseil d'administration du Syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais, se réunira aujourd'hui Mardi 30 avril à 3 heures du soir, à son siège, rue de la Paix, 12, à Lens.

Nous croyons savoir que dans cette réunion, la question du referendum sera agitée.

DANS LE BASSIN D'ANZIN

Aux résultats que nous avons publiés hier, il convient d'ajouter les communes suivantes :

COMMUNES	Votants	Pour la grève	Contre la grève
LA SENTINELLE	»	218	143
HORNAING	99	91	8
CONDÉ	»	2	50
HERIN	»	217	65
QUAROUBLE	69	8	60
VICQ	»	726	152
ABSCON	»	265	142

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Dans le Bassin d'Anzin

Les résultats que nous avons publiés hier, s'ajoutant à ceux que nous publions ci-dessus, donnent comme récapitulation générale dans le bassin d'Anzin :

Pour la grève	7.239
Contre	2.378

Réunion du Comité fédéral

(De l'Agence Havas)

Saint-Étienne, 29 avril. — Le secrétaire général de la Fédération nationale et quelques délégués sont rassemblés en ce moment au siège de la Fédération, à la Bourse du Travail. Ils se refusent énergiquement à faire connaître un résultat quelconque.

Le Comité fédéral se réunira demain, mardi, et décidera s'il y a lieu de communiquer le résultat du vote.

Le referendum et la Presse

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de donner ci-dessous, les réflexions de divers journaux de Paris et de Lille, sur le referendum qui a eu lieu dimanche :

Du Matin :

Cette consultation, qui aurait exigé une organisation méthodique pour avoir une signification précise et sérieuse, ne semble pas avoir réalisé les conditions d'un vote ordinaire.

Aucune organisation n'avait été préparée pour assurer le fonctionnement de ce mode de consultation. A la Grand'Combe, Gagnières, Bessèges, Tavernarde et à Rochet-le, qui sont les centres les plus importants, il n'a pas été fait de déclaration aux mairies et il n'a pas été publié d'avis d'une sorte quelconque à ce vote.

Dans plusieurs localités du bassin du centre, à Commentry, on trouvait, à Chalonnes-sur-Loire, les ouvriers ont montré la même indifférence. Si l'on songe au petit nombre des mineurs qui ont pris part au vote, sur les 165,000 que comptent les centres miniers de France, on aura la physionomie réelle de cette consultation.

De l'*Echo du Nord :*

Vingt-quatre heures après le scrutin, il est impossible de donner aucune impression exacte sur le vote. Mais ce qu'on peut dire, c'est qu'il se dégage de l'ensemble l'impression d'un invraisemblable gâchis.

Nous ignorons encore, et peut-être ignorera-t-on toujours dans combien des 252 communes du Pas-de-Calais où il y a des mineurs on a voté ; on ignore comment étaient formés les bureaux, quelles garanties assuraient la sincérité du vote ; quelles précautions avaient-elle prises pour empêcher les électeurs de voter plusieurs fois, pour s'assurer que seuls les intéressés votaient !

Et s'il en est ainsi pour le Pas-de-Calais et pour Anzin, où l'organisation était peut-être la moins imparfaite, que s'est-il passé ailleurs ?

Dans ces conditions, quelle importance peut-on attribuer à ce referendum ; quel caractère de sérieux offre-t-il ?

Parce que 121,000 mineurs se sont désintéressés du vote, que 25,000 auraient voté pour la grève, celle-ci serait décidée ?

C'est peut-être ce que fera la Fédération, mais de la à ce que les 121,000 abstentionnistes et les 12,000 opposants abandonnent le travail il y a si loin, si loin, que jamais la distance ne sera franchie.

De la *Dépêche-Nouvelliste :*

« L'idée folle » serait-elle sur le point de se réaliser, et l'« utopie charlatanesque » va-t-elle aboutir dans un coup de surprise ?

Il y a près de deux cent mille ouvriers mineurs en France : une vingtaine de mille ont voté la grève, une quinzaine de mille l'ont réprouvée. Près de cent cinquante mille se sont abstenus.

Et, en vertu de l'étrange raisonnement du congrès de Lens, tous ces abstenants sont considérés comme ayant voté avec la majorité : c'est-à-dire comme ayant voté la grève.

Et vingt-cinq mille mineurs, dont plus de douze mille sont des enfants de moins de vingt ans, qui n'ont pas eu un instant de réflexion, parce qu'ils ne sont touchés par aucun des intérêts en cause, vont peut-être, par une fiction ridicule, disposer du sort d'un pays comme la France. Une révolution peut sortir d'une gammerie d'ignorants et d'inconscients, excités par quelques violents.

Du Temps :

Remarquez que la grève générale réunit la plus grande majorité précisément dans les deux centres classiques de la propagande socialiste et révolutionnaire : Carmaux et Monceau-les-Mines.

Le Premier Mai

A Lille

APPEL DU SYNDICAT TEXTILE

La commission syndicale de l'Industrie textile, réunie, dimanche, au siège social (Bourse du Travail), adresse l'appel suivant aux travailleurs :

Camarades,

Il y a un an, dans un magnifique élan de solidarité, tous ou presque tous les travailleurs de notre industrie se levaient en masse pour manifester le 1er Mai.

Il est de notre devoir, après l'engagement pris, l'année dernière, et en conformité des décisions de nos Congrès internationaux, de célébrer la grande fête prolétarienne et de démontrer encore au capitalisme notre volonté de défendre nos intérêts sur le terrain économique comme sur tous les autres terrains.

Il s'agit d'affirmer, de même que l'an passé, notre action, en nous rendant près des pouvoirs publics. Il faut que, comme un seul homme, nous soyons debout, et que nous partions en cortège de la Bourse du Travail.

Dans nos revendications nous dirons que, malgré nos efforts, il ne nous a été accordé jusqu'à ce jour, que des lois de pure forme et demeurées même sans application.

La loi sur l'inspection du travail est restée lettre morte dans nos usines textiles. Nous demanderons que l'inspection du travail soit faite par les ouvriers eux-mêmes, afin que les lois d'hygiène et de sécurité soient un peu plus respectées.

Comme l'année dernière, nous demanderons la loi de huit heures et la fixation d'un minimum de salaire.

Nous comptons sur la discipline ouvrière et que tous les camarades seront présents, à neuf heures, à l'Hôtel des Syndicats.

Vive le 1er Mai ! Vive l'Internationale des Travailleurs !

Pour la Chambre syndicale de l'Industrie textile :

Le Secrétaire,
A. INGHELS.

A LA MAISON DU PEUPLE

La section lilloise du Parti ouvrier français, comme nous l'avons déjà annoncé, organise, à l'occasion du 1er Mai, à la Maison du peuple, 27, et 27 bis, rue Léon-Gambetta, un grand concert-conférence avec le concours assuré de la citoyenne Sorgue, membre du Parti socialiste révolutionnaire, de la Jeune Fanfare des Trompettes « Les Travailleurs », l'« Union de Lille », de l'« Excelsior-Club » lillois, et d'un grand nombre d'artistes distingués.

Prix d'entrée : 0 fr. 10.

Ouverture des portes à six heures et demie. — Rideau à sept heures très précises.

AVIS. — Le Concert-Conférence sera terminé vers neuf heures et demie pour permettre aux spectateurs d'assister au feu d'artifice qui sera tiré à dix heures, place de la République.

Nous donnerons demain le programme de cette fête.

A Roubaix

La section Roubaisienne du Parti Ouvrier Français et les Chambres syndicales ouvrières adressent l'appel suivant aux ouvrières et ouvriers de Roubaix :

Camarades,

Pour la douzième fois, le Parti Ouvrier vous invite à célébrer, nombreux et avec éclat, la Fête annuelle du Travail.

A la veille des élections cantonales et législatives, au moment où la réaction cléricale et capitaliste aux abois, va tenter, dans un effort désespéré et par tous les moyens possibles, de reconquérir le Pouvoir, vous avez le devoir de donner au corps électoral l'exemple d'une union de tous les prolétaires, hautement affirmée dans une imposante manifestation.

Il faut que la Fête du Travail prenne cette année une forme exceptionnelle et qu'elle ait tout le caractère grandiose dont ses créateurs la voulaient revêtue.

Il faut que ceux qui ont voulu diviser le prolétariat, semer la haine et la discorde dans ses rangs, détourner les travailleurs du but libérateur qu'ils poursuivaient, fassent cette triste constatation que toutes les manœuvres jésuites ont eu pour résultat de resserrer les liens d'affection, de solidarité créés par la souffrance, la misère communes, qui unissent les travailleurs entre eux.

TRAVAILLEURS ! TRAVAILLEURS !

Le dimanche 5 mai, à 10 heures du matin, un cortège partira de *La Paix*, boulevard de Belfort, et se rendra au cimetière pour accomplir le pèlerinage du souvenir auprès de ceux qui furent nos camarades d'atelier et de misère. Tous, ouvrières et ouvriers, vous vous associerez à cette manifestation respectueuse au cours de laquelle les Syndicats ouvriers déposeront une couronne sur la tombe de nos frères et sœurs d'atelier, morts à la peine, au champ du travail.

A midi, partira également de *La Paix*, une manifestation qui ira à l'Hôtel-de-Ville, porter les cahiers des charges renfermant les vœux et desiderata de la classe travailleuse de Roubaix.

Camarades,

Tous debout ! dimanche ! Que la Fête du Travail soit, pour nous, l'occasion de montrer à nos adversaires que tous les prolétaires de Roubaix, conscients de leurs droits, savent s'unir, se solidariser, pour accomplir leurs devoirs.

Vive le Parti Ouvrier ! Vive la solidarité internationale !

La Section Roubaisienne du Parti Ouvrier Français. — La Chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix et environs. — La Chambre syndicale des Ouvriers Trieurs. — La Chambre syndicale ouvrière de la Métallurgie. — La Chambre syndicale ouvrière des Peintres. — La Chambre syndicale ouvrière des Charpentiers-menuisiers. — La Chambre syndicale des ouvriers en bâtiment. — La Chambre syndicale des Ouvriers sourdisseurs. — La Chambre syndicale ouvrière des Mouleurs. — La Chambre syndicale ouvrière des Maçons. — La Chambre syndicale des Marchands de journaux. — La Chambre syndicale des Ferblantiers-Zingueurs, Couvreurs et Plombiers.

A Aniche

Voici le programme de la Fête du Premier Mai :

Les travailleurs se réuniront à 10 heures et demie du matin salle Lefort.

A 11 heure, grand défilé avec musique en tête, auquel prendront part le Syndicat des mineurs, le Syndicat des verriers, le Parti ouvrier, la Jeunesse socialiste, ainsi que tous les travailleurs d'autres corporations qui voudront s'y joindre.

La première halte se fera à la Mairie, où les Syndicats verriers et mineurs porteront leurs revendications, pour qu'elles soient transmises aux pouvoirs publics.

A 3 heures, banquets dans divers groupes.

A 8 heures du soir, grand bal, salle Lefort. Prix d'entrée : 50 centimes par cavalier pour les frais.

Des quêtes seront faites à travers la ville au profit des verriers belges en grève et des mineurs de Monceau.

Les travailleurs apporteront à cette fête le plus d'éclat possible et pavoseront leurs habitations.

A Cambrai

Tous les camarades des groupes de Cambrai du P. O. F. sont priés de se rendre au siège social du groupe « l'Avant-Garde », à 4 heures du soir, afin de manifester en faveur des revendications prolétariennes, et de se rendre ensuite près des camarades d'Escaudœuvres, pour manifester avec eux et assister à la réunion du soir.

A Escaudœuvres

La section du P. O. F. d'Escaudœuvres se prépare à fêter dignement cette année le 1er Mai.

A 7 heures du soir, une réunion aura lieu au siège du comité. Différents camarades y prendront la parole. Les citoyens qui désireraient y assister peuvent se procurer des cartes d'entrée, au camarade Molly.

A Dorignies

Le 1er Mai à Dorignies sera fêté cette année avec éclat. Les ouvriers sont disposés à chômer et à manifester leurs sentiments de travailleurs conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Devant les intentions formelles des ouvriers de chômer le 1er Mai, la Compagnie des mines de l'Escarpelle serait disposée à ne pas mettre de coupe.

Voici le programme de la journée :

La fête sera annoncée par plusieurs coups de canon.

A dix heures et demie très précises, réunion de tous les ouvriers, salle du Bal-Volant, à Dorignies.

A 11 heures, manifestation et délégation à la mairie de Douai.

A 2 heures du soir, Dislocation et Banquet ensuite.

A 5 heures, reformation du cortège pour aller déposer des fleurs sur les tombes des vaillants disparus : Jouvenaux et Fontaine.

A huit heures, grand bal.

A Denain

Le maire de la ville de Denain, d'accord avec la Commission spéciale du Conseil municipal, a arrêté comme suit le programme de la Fête du 1er MAI :

La Fête du Travail du 1er Mai 1901 sera annoncée par les cloches de la ville et célébrée conformément au programme ci-après :

Un tir à la cible de 600 francs aura lieu pour tous les habitants de la ville âgés de 21 ans accomplis, aux fosses Turenne et Renard, à la belle-Vue et au cimetière (Ce tir commencera à six heures du matin et prendra fin à 10 heures précises.)

A dix heures et demie, assemblée sur la Place Gambetta de tous les citoyens, des membres des chambres syndicales des mines (fond et jour), de la Métallurgie et des cultivateurs ainsi que des sociétés de pêche à la ligne et les adhérents du groupe socialiste révolutionnaire du Parti ouvrier et de la Jeunesse socialiste.

A dix heures trois quarts, défilé par groupes jusqu'à la place de la mairie.

Pendant le défilé une quête sera faite au profit des grévistes de Monceau-les-Mines par des délégués de la commission des quêtes du syndicat des mineurs en tenue de travail. (Deux médailles d'argent seront décernées aux quêteurs qui auront fait la quête la plus fructueuse.

A onze heures, Réception dans les salons de la mairie.

Remise des revendications de tous les groupes entre les mains de l'administration municipale qui sera chargée de les transmettre au gouvernement.

Les vins d'honneur seront ensuite offerts à tous les membres du cortège.

A 12 heures, Distribution des prix du tir à la cible.

A 12 h. 1/2, Réception du matériel du jeu de balle et inspection des instruments aratoires du syndicat agricole par le Conseil municipal.

Place de la Mairie, à deux heures du soir, grand championnat national de jeu de balle entre les 3 parties de 1re catégorie : Saint-Amand, Anzin et Denain.

A neuf heures, grand bal populaire avec fête vénitienne.

Place Gambetta, à huit heures précises du soir, grand concert instrumental donné par la musique municipale, sous la direction de son chef M. Leclercq.

A neuf heures, grand bal populaire avec fête vénitienne.

NOTA. — A l'occasion de la Fête du 1er Mai, les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons.

LE MARDI 30 AVRIL. — De neuf heures à midi et de deux heures à six heures du soir, une distribution générale de pain et de viande sera faite par les soins du bureau de bienfaisance à tous les indigents inscrits au bureau.

A Courrières

La Section syndicale de Courrières adresse l'appel suivant aux ouvriers mineurs :

Citoyens,

La grande majorité d'entre vous s'est prononcée contre la grève générale. Il ne faut pas que vos patrons puissent déduire de ce fait que vous êtes indifférents aux réformes indispensables auxquelles la laborieuse corporation à laquelle vous appartenez est en droit d'attendre. Pour ce faire, pour montrer au grand patronat minier, ainsi qu'à nos gouvernants bourgeois, que vous êtes des partisans résolus de ces réformes, vous manifesterez le jour de la Fête du prolétariat universel.

Vous chômerez en masse le jour du 1er Mai. Vous viendrez en masse à la conférence que nous fera notre excellent ami Beugnet, à 11 heures du matin. Vous serez nombreux pour aller le recevoir à la gare, et l'après-midi, lorsque votre délégation se rendra à la Mairie pour y déposer le cahier de vos revendications, vous manifesterez comme des hommes libres et dignes, sur la voie publique.

Vous pavoiserez vos demeures, ne voulant pas en un jour de fête aussi grandiose, où tous les cœurs des travailleurs doivent battre à l'unisson, rester indifférents.

Les rayons du soleil de floréal se joueront dans les plis des drapeaux que vous arborerez, en commémoration de cette grande fête entre les grandes.

Pour la délégation :
Le secrétaire : SORRIAUX.

A Billy-Montigny

A l'occasion de la fête des travailleurs, une grande conférence publique et contradictoire aura lieu dans un grand bal situé rue de la Gare, LE 30 AVRIL, à 7 heures du soir.

Les citoyens Savignon et Petit, délégués de Monceau-les-Mines, et Beugnet, trésorier-comptable du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, prendront la parole.

LE 1er MAI, A 2 heures 3/4 précises, réunion de tous les manifestants chez le citoyen Noël Colin, pour la formation du cortège qui devra se rendre à la Mairie à 3 heures, pour déposer la liste des revendications ouvrières.

A 7 heures du soir, grand bal, rue de la Gare. Prix d'entrée : Cavaliers, 40 centimes ; dames, 30 centimes.

La section syndicale et le conseil d'administration du groupe « La Jeunesse socialiste » ont l'espoir que les camarades de Billy-Montigny ne resteront pas sourds à leur appel, ils prouveront aux camarades des autres sections qu'ils savent les imiter.

A Oignies

Les délégués et militants du syndicat des mineurs ont arrêté comme suit le programme du 1er Mai :

Les membres de section syndicale et tous les camarades se réuniront à neuf heures précises du matin, chez le citoyen Angelus, d'où le cortège se rendra à la gare de Libercourt, à neuf heures et demie, pour attendre le député Lamendin.

La manifestation, après avoir parcouru les rues principales d'Oignies, s'arrêtera salle Alexandre Cachera, rue du Moulin, où aura lieu, à 11 heures du matin, une grande CONFÉRENCE PUBLIQUE ET CONTRADICTOIRE, avec le concours du citoyen Lamendin.

Le député ouvrier parlera de l'association syndicale, du 1er Mai et des revendications du prolétariat.

A l'issue de la conférence, à une heure et demie de l'après-midi, GRANDS BANQUETS POPULAIRES à deux francs par tête, chez les citoyens Henri Onclet, dit Casquette, siège du syndicat, et Angelus Lejeune, siège de la Libre-Pensée. Les camarades désirant prendre part à l'un de ces banquets sont priés de se faire inscrire de suite et de verser leur cotisation.

A sept heures du soir, salle Cachera, grand bal dit « Bal des Papas », au bénéfice des malades, blessés et incurables syndiqués.

Tous les délégués et commissaires du bal se réuniront pour aller chercher chez Mme veuve Maréchal, le citoyen Jean-Baptiste Langevin et le conduire salle Cachera pour l'ouverture du bal.

Tous les travailleurs d'Oignies souscriront à ce programme en assistant nombreux à la manifestation, à la conférence, au banquet et au bal.

A HÉNIN-LIÉTARD

Aujourd'hui mardi, à sept heures du soir, dans les salons de M. Crépin Joseph, aura lieu une grande réunion publique avec le concours assuré des citoyens BASLY et BRETON, députés, sous la présidence du citoyen Wagon, maire d'Hénin-Liétard.

Tous les syndicats de toutes corporations sont invités à assister à la réception des orateurs qui auront lieu à 6 heures et demie du soir, avec la Musique Municipale, la Fanfare des Trompettes et les Sapeurs-Pompiers.

La Section Syndicale des mineurs et le Syndicat des Verriers, le Parti Ouvrier et la Jeunesse Socialiste y assisteront.

MERCREDI, à 7 heures du matin, à l'hôpital d'Hénin-Liétard, distribution de viande aux indigents assistés du bureau de bienfaisance.

A onze heures, réunion de tous les groupes sur la place, pour effectuer une promenade en ville.

A une heure, la Municipalité recevra à l'Hôtel-de-Ville les délégations ouvrières qui auraient des réclamations à soumettre aux pouvoirs publics.

A huit heures du soir, grand bal dans le salon de M. Crépin, au bénéfice de la Caisse des ouvriers verriers malades et blessés.

A DUNKERQUE

La Fête du 1er Mai est organisée à Dunkerque, par les 6.000 ouvriers syndiqués de Dunkerque et des environs, avec le concours des citoyens Lamelin, directeur de la Boulangerie coopérative de Paris, administrateur de la Verrerie ouvrière de Carmaux, membre de la Bourse Coopérative de Paris, membre de la Fédération du Livre, etc. ; et Aristide Briand, secrétaire du Comité général du Parti socialiste.

Le matin, à 8 heures, dans la salle des Fêtes de « La Gauloise », à Coudekerque-Branche, conférence sur le 1er Mai, par le citoyen Briand.

A l'issue de la conférence, formation du cortège des syndiqués et présentation des revendications aux Pouvoirs publics.

L'après-midi, à 2 heures et demie, dans les magnifiques salons du Trianon, rue de l'Abreuvoir, grand concert.

Programme. — Première partie : 1. La jalousie d'Orosman, grand air pour ténor, Bacquet, des Marbriers. — 2. N'avez-vous pas vu ? paysannerie, Duval Eloi, du Port. — 3. Le roi s'amuse, romance pour baryton, Henry, des Marbriers. — 4. Le Hameçon, monologue, l'avie, conseiller prud'homme des charpentiers de navires. — 5. Le Régiment des Ouvriers, romance, Derycke, des Peintres. — 6. M. Cogge, dans son répertoire.

Causerie sur les Coopératives, par le citoyen Lamelin.

2e partie : 1. Conseils paternels, Bacquet, des Marbriers. — 2. Airs variés pour piston, A. Sagheart, du Port. — 3. Sapin géant, grand air pour basse, Parel, du Port. — 4. Le Foin, chansonnette de genre, Henry, des Marbriers. — 5. Amand Hubert, dans son répertoire. — 6. Pour les Gosses, poésie, Willaert, des Marbriers. — 7. Le Secret de Lise, romance pour ténor, Dobin, des Menuisiers. — 8. M. Cogge, dans son répertoire.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Dumont.

Le soir, à 8 heures, salle de « La Gauloise », comp